

« CONVENTION PRO » d'accès aux déchetteries Professionnels, Associations, Mairies, etc... ENTRE LES SOUSSIGNES :

Le Syndicat de la Région de Montereau-Fault-Yonne pour le Traitement des Ordures Ménagères, dit SIRMOTOM, sis 22, rue de la Grande Haie – 77130 Montereau-Fault-Yonne, représenté par son Président, M. Yves JEGO Ci-après dénommée « LA COLLECTIVITE » d'une part,

Raison Sociale :		Téléph	none :		
Adresse :					
Code Postal : Commune :					
Adresse de facturation si c	lifférente :				
Forme Juridique :	Siret :		Code APE :	••••	
Représenté par :		Qu	alité :		
Ci-après dénommé « LE Pl	ROFESSIONNEL » d'autr	e part,			
	Gratuit	Gratuit	Payant	Payant	
N° du Badge					
Plaque Minéralogique					
La présentation du BA	DGE implique qu'il so	it relié à une PLAQUE	MINERALOGIQUE en	registrée par les	
<u>s</u> .	<u>ervices du SIRMOTON</u>	<u> 1 lors de la signature (</u>	de la convention.		
En cas de changement d Deux badges délivrés gr perte.			•		
ARTICLE 1 – Engagement fixée par le règlement.	de la Collectivité : acco	epter les déchets des p	rofessionnels en déchet	tteries selon la liste	
ARTICLE 2 – Engagement of joint à ce document. Four		•	, -	ès aux déchetteries	
ARTICLE 3 – Durée : La propeut, à tout moment, la de		•	•	•	
ARTICLE 4 – Litige: tentati	ve de conciliation avant	action auprès du Tribui	nal Administratif de Mel	un (77).	
Le Professionnel		Le	Le Sirmotom		
	Signature et cachet		Par délégation, L	.a Directrice	
Fait en deux exemplaire	s à	le,			
	-	ournis et la validité de É le règlement intérieu	•		